

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - Beaumont Saint-Cyr (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006453300017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE POITIERS

**M. 14**

**Budget primitif**  
**voté par nature**

BUDGET : Commune (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	51

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 86019	Beaumont Saint-Cyr Commune	BP 2021
---------------------	-------------------------------	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 035
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	47
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 580 845,00	3 237 969,00	512,93	852,54

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	691,76	0,00
2	Produit des impositions directes/population	296,54	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	771,01	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 013,87	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	221,31	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,52 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,64 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	131,50 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 119 517,98	2 345 001,36
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 774 516,62
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>4 119 517,98</b>	<b>4 119 517,98</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 916 202,59	3 476 816,82
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	225 690,20	55 592,66
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 390 516,69	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>3 532 409,48</b>	<b>3 532 409,48</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>7 651 927,46</b>	<b>7 651 927,46</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	722 104,00	0,00	669 005,00	669 005,00	669 005,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 040 900,00	0,00	1 060 600,00	1 060 600,00	1 060 600,00
014	Atténuations de produits	99 100,00	0,00	99 100,00	99 100,00	99 100,00
65	Autres charges de gestion courante	159 620,00	0,00	160 772,00	160 772,00	160 772,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 021 724,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 477,00</b>	<b>1 989 477,00</b>	<b>1 989 477,00</b>
66	Charges financières	14 130,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 140 854,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 104 477,00</b>	<b>2 104 477,00</b>	<b>2 104 477,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 159 716,43		1 885 540,98	1 885 540,98	1 885 540,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	22 957,00		129 500,00	129 500,00	129 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 182 673,43</b>		<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 323 527,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 119 517,98</b>	<b>4 119 517,98</b>	<b>4 119 517,98</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	116 000,00	0,00	146 590,00	146 590,00	146 590,00
73	Impôts et taxes	1 256 860,00	0,00	1 254 118,00	1 254 118,00	1 254 118,00
74	Dotations et participations	838 846,00	0,00	812 855,00	812 855,00	812 855,00
75	Autres produits de gestion courante	26 855,89	0,00	34 238,36	34 238,36	34 238,36
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 253 561,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 272 801,36</b>	<b>2 272 801,36</b>	<b>2 272 801,36</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 250,00	0,00	67 200,00	67 200,00	67 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 259 811,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 340 001,36</b>	<b>2 340 001,36</b>	<b>2 340 001,36</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	145 153,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>145 153,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 404 964,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 345 001,36</b>	<b>2 345 001,36</b>	<b>2 345 001,36</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 774 516,62</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 010 040,98</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	425 295,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>2 306 584,07</b>	<b>225 690,20</b>	<b>2 807 902,59</b>	<b>2 807 902,59</b>	<b>3 033 592,79</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 731 879,07</b>	<b>225 690,20</b>	<b>2 842 902,59</b>	<b>2 842 902,59</b>	<b>3 068 592,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 932,80	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 831,00	0,00	68 300,00	68 300,00	68 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>85 763,80</b>	<b>0,00</b>	<b>68 300,00</b>	<b>68 300,00</b>	<b>68 300,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 817 642,87</b>	<b>225 690,20</b>	<b>2 911 202,59</b>	<b>2 911 202,59</b>	<b>3 136 892,79</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 153,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>145 153,00</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 962 795,87</b>	<b>225 690,20</b>	<b>2 916 202,59</b>	<b>2 916 202,59</b>	<b>3 141 892,79</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>390 516,69</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 532 409,48</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	339 247,23	22 383,66	366 210,00	366 210,00	388 593,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	336 400,00	336 400,00	336 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>339 247,23</b>	<b>22 383,66</b>	<b>702 610,00</b>	<b>702 610,00</b>	<b>724 993,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	131 943,35	33 209,00	196 551,61	196 551,61	229 760,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	503 275,30	0,00	560 614,23	560 614,23	560 614,23
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>637 218,65</b>	<b>33 209,00</b>	<b>759 165,84</b>	<b>759 165,84</b>	<b>792 374,84</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>976 465,88</b>	<b>55 592,66</b>	<b>1 461 775,84</b>	<b>1 461 775,84</b>	<b>1 517 368,50</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 159 716,43		1 885 540,98	1 885 540,98	1 885 540,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	22 957,00		129 500,00	129 500,00	129 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 182 673,43</b>		<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	3 159 139,31	55 592,66	3 476 816,82	3 476 816,82	3 532 409,48

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	3 532 409,48
---	--------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	2 010 040,98
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	669 005,00		669 005,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 060 600,00		1 060 600,00
014	Atténuations de produits	99 100,00		99 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	160 772,00		160 772,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	129 500,00	129 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 885 540,98	1 885 540,98
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 104 477,00</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>4 119 517,98</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	68 300,00	0,00	68 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 033 592,79		3 033 592,79
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00	0,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 136 892,79</b>	<b>5 000,00</b>	<b>3 141 892,79</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>390 516,69</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 532 409,48</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	146 590,00		146 590,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	1 254 118,00		1 254 118,00
74	Dotations et participations	812 855,00		812 855,00
75	Autres produits de gestion courante	34 238,36	0,00	34 238,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	67 200,00	0,00	67 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 340 001,36</b>	<b>5 000,00</b>	<b>2 345 001,36</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 774 516,62</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	229 760,61	0,00	229 760,61
13	Subventions d'investissement	388 593,66	0,00	388 593,66
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	338 400,00	0,00	338 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		121 073,00	121 073,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		8 427,00	8 427,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 885 540,98	1 885 540,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>956 754,27</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 971 795,25</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>560 614,23</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 532 409,48</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>722 104,00</b>	<b>669 005,00</b>	<b>669 005,00</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
60611	Eau et assainissement	13 500,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	80 500,00	75 500,00	75 500,00
60621	Combustibles	10 500,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	21 700,00	23 200,00	23 200,00
60624	Produits de traitement	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 500,00	20 500,00	20 500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	7 400,00	7 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 490,00	26 200,00	26 200,00
60636	Vêtements de travail	4 000,00	1 300,00	1 300,00
6064	Fournitures administratives	7 150,00	7 200,00	7 200,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	10 900,00	10 755,00	10 755,00
6068	Autres matières et fournitures	4 100,00	3 700,00	3 700,00
611	Contrats de prestations de services	9 324,00	5 600,00	5 600,00
6135	Locations mobilières	25 500,00	22 500,00	22 500,00
61521	Entretien terrains	65 000,00	42 000,00	42 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 360,00	21 500,00	21 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 500,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 500,00	25 650,00	25 650,00
6156	Maintenance	10 000,00	9 500,00	9 500,00
6161	Multirisques	14 500,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 000,00	22 000,00	22 000,00
6188	Autres frais divers	26 945,00	25 200,00	25 200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 500,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 900,00	11 900,00	11 900,00
6238	Divers	1 600,00	1 100,00	1 100,00
6247	Transports collectifs	2 835,00	5 300,00	5 300,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	500,00	500,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	10 500,00	10 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6358	Autres droits	300,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	14 000,00	14 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 040 900,00</b>	<b>1 060 600,00</b>	<b>1 060 600,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	45 000,00	45 000,00
6331	Versement mobilité	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6411	Personnel titulaire	582 580,00	590 000,00	590 000,00
6413	Personnel non titulaire	100 000,00	94 000,00	94 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	112 000,00	110 190,00	110 190,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	146 000,00	145 000,00	145 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 500,00	41 600,00	41 600,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 020,00	1 010,00	1 010,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>99 100,00</b>	<b>99 100,00</b>	<b>99 100,00</b>
739221	FNGIR	99 100,00	99 100,00	99 100,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>159 620,00</b>	<b>160 772,00</b>	<b>160 772,00</b>
6531	Indemnités	98 000,00	97 600,00	97 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation	2 120,00	2 172,00	2 172,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658822	Aides	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>2 021 724,00</b>	<b>1 989 477,00</b>	<b>1 989 477,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>14 130,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 130,00	12 000,00	12 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>2 140 854,00</b>	<b>2 104 477,00</b>	<b>2 104 477,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 159 716,43</b>	<b>1 885 540,98</b>	<b>1 885 540,98</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>22 957,00</b>	<b>129 500,00</b>	<b>129 500,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	14 530,00	121 073,00	121 073,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	8 427,00	8 427,00	8 427,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 182 673,43</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 182 673,43</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 323 527,43</b>	<b>4 119 517,98</b>	<b>4 119 517,98</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>15 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	14 000,00	25 000,00	25 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>116 000,00</b>	<b>146 590,00</b>	<b>146 590,00</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 325,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	75,00	290,00	290,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	750,00	750,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	50,00	50,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	72 100,00	95 000,00	95 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	35 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 256 860,00</b>	<b>1 254 118,00</b>	<b>1 254 118,00</b>
73111	Impôts directs locaux	927 039,00	900 000,00	900 000,00
73211	Attribution de compensation	212 754,00	212 754,00	212 754,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 500,00	3 500,00	3 500,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	29 067,00	27 864,00	27 864,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	35 000,00	35 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	14 500,00	15 000,00	15 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	42 000,00	60 000,00	60 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	30 000,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>838 846,00</b>	<b>812 855,00</b>	<b>812 855,00</b>
7411	Dotations forfaitaire	396 448,00	383 089,00	383 089,00
74121	Dotation de solidarité rurale	288 581,00	288 581,00	288 581,00
74718	Autres participations Etat	76 553,00	49 500,00	49 500,00
7478	Participat° Autres organismes	12 500,00	12 552,00	12 552,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	12 261,00	29 000,00	29 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 503,00	10 000,00	10 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	42 000,00	40 000,00	40 000,00
748388	Autres	0,00	133,00	133,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>26 855,89</b>	<b>34 238,36</b>	<b>34 238,36</b>
752	Revenus des immeubles	26 720,89	33 053,36	33 053,36
757	Redevances versées par fermiers, conces.	135,00	135,00	135,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 050,00	1 050,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>2 253 561,89</b>	<b>2 272 801,36</b>	<b>2 272 801,36</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 250,00</b>	<b>67 200,00</b>	<b>67 200,00</b>
7714	Recouvert créances admises en non valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	64 200,00	64 200,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 250,00	1 000,00	1 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a+b+c+d</b>		<b>2 259 811,89</b>	<b>2 340 001,36</b>	<b>2 340 001,36</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>145 153,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7768	Neutral. amort. subv. equip. versées	143 153,00	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>145 153,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 404 964,89</b>	<b>2 345 001,36</b>	<b>2 345 001,36</b>

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 774 516,62
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 119 517,98</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	425 295,00	35 000,00	35 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	35 000,00	35 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	425 295,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	80 278,52	20 844,80	20 844,80
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	148 668,89	51 230,06	51 230,06
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	0,00	2 367,00	2 367,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	5 083,04	1 000,00	1 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	5 700,00	2 000,00	2 000,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	50 495,35	2 940,72	2 940,72
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	1 469 237,05	1 731 630,87	1 731 630,87
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	14 089,04	462 600,00	462 600,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	26 086,96	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	20 189,89	3 200,00	3 200,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	5 737,46	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	1 500,00	1 500,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	122 192,51	23 727,74	23 727,74
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	213 992,39	311 000,00	311 000,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	119 772,68	6 997,20	6 997,20
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	14 492,00	10 500,00	10 500,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	10 568,29	173 864,20	173 864,20
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 731 879,07</b>	<b>2 842 902,59</b>	<b>2 842 902,59</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 932,80	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 932,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 831,00	68 300,00	68 300,00
1641	Emprunts en euros	70 831,00	67 300,00	67 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>85 763,80</b>	<b>68 300,00</b>	<b>68 300,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 817 642,87</b>	<b>2 911 202,59</b>	<b>2 911 202,59</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	145 153,00	5 000,00	5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	143 153,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	143 153,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	3 000,00	3 000,00
21312	Bâtiments scolaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>145 153,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 962 795,87</b>	<b>2 916 202,59</b>	<b>2 916 202,59</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>225 690,20</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>390 516,69</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 532 409,48</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	339 247,23	366 210,00	366 210,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	119 987,37	19 464,00	19 464,00
1323	Subv. non transf. Départements	91 276,22	55 900,00	55 900,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	127 983,64	90 040,00	90 040,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	200 806,00	200 806,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	336 400,00	336 400,00
1641	Emprunts en euros	0,00	336 400,00	336 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>339 247,23</b>	<b>702 610,00</b>	<b>702 610,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	635 218,65	757 165,84	757 165,84
10222	FCTVA	111 943,35	176 551,61	176 551,61
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	503 275,30	560 614,23	560 614,23
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>637 218,65</b>	<b>759 165,84</b>	<b>759 165,84</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>976 465,88</b>	<b>1 461 775,84</b>	<b>1 461 775,84</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 159 716,43	1 885 540,98	1 885 540,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	22 957,00	129 500,00	129 500,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	233,00	233,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 712,00	47 396,00	47 396,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	3 048,00	3 048,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	4 160,00	60 702,00	60 702,00
28051	Concessions et droits similaires	8 658,00	9 694,00	9 694,00
4818	Charges à étaler	8 427,00	8 427,00	8 427,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 182 673,43</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 182 673,43</b>	<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 159 139,31</b>	<b>3 476 816,82</b>	<b>3 476 816,82</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>55 592,66</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 532 409,48</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)**  
**LIBELLE : SALLE DES FETES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		421 157,48	a 4 088,00	20 844,80	b 20 844,80	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 756,03	3 688,00	20 844,80	20 844,80	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 840,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	19 773,51	0,00	844,80	844,80	0,00
2138	Autres constructions	76 057,43	2 880,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 613,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	33 922,67	808,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 548,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	266 401,45	400,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	266 401,45	400,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-24 932,80</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)  
LIBELLE : MAIRIE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		167 823,36	a 11 802,60	51 230,06	b 51 230,06	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 922,80	1 056,00	6 980,00	6 980,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 056,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 922,80	0,00	6 980,00	6 980,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	145 900,56	10 746,60	44 250,06	44 250,06	0,00
21311	Hôtel de ville	96 625,99	900,00	43 950,06	43 950,06	0,00
2138	Autres constructions	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	42 144,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	6 243,00	300,00	300,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 650,30	3 603,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-63 032,66</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)**  
**LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		20 891,08	a    0,00	2 367,00	b    2 367,00	b    0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 891,08	0,00	2 367,00	2 367,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	20 891,08	0,00	2 367,00	2 367,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c    0,00	d    0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-2 367,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)**  
**LIBELLE : PANNEAUX DE SIGNALISATION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		13 066,53	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 066,53	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 366,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 990,89	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	708,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-1 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)**  
**LIBELLE : VOIRIE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		145 231,58	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>145 231,58</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>
2151	Réseaux de voirie	5 458,80	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	42 891,79	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 084,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 286,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	79 822,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-2 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)  
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		445 023,74	a 4 820,00	2 940,72	b 2 940,72	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 720,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	331 908,64	1 100,00	2 940,72	2 940,72	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	444,00	444,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	36 078,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	218 461,09	0,00	942,00	942,00	0,00
2138	Autres constructions	43 405,98	1 100,00	1 074,72	1 074,72	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 372,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 453,90	0,00	480,00	480,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 136,78	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	113 115,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	552,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	112 563,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-7 760,72</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)**  
**LIBELLE : COMMUNICATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		3 834,79	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 834,79	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 419,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 415,59	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-2 500,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)  
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		92 185,11	a 117 300,00	1 731 630,87	b 1 731 630,87	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	92 185,11	117 300,00	1 731 630,87	1 731 630,87	0,00
2111	Terrains nus	91 233,80	117 300,00	1 731 630,87	1 731 630,87	0,00
2138	Autres constructions	951,31	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 848 930,87</b>
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)**  
**LIBELLE : IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		165 083,22	a 0,00	462 600,00	b 462 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 802,65	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 270,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 532,63	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	145 904,57	0,00	462 600,00	462 600,00	0,00
2313	Constructions	145 904,57	0,00	462 600,00	462 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-462 600,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)**  
**LIBELLE : CIMETIERE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)**  
**LIBELLE : EGLISE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		19 060,92	a 9 380,00	3 200,00	b 3 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 060,92	9 380,00	3 200,00	3 200,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	19 060,92	9 380,00	3 200,00	3 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-12 580,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)  
LIBELLE : ESPACES PUBLICS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		7 823,31	a 633,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 823,31	633,60	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 103,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 719,45	633,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-633,60</b>
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)  
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		811,13	a    0,00	1 500,00	b    1 500,00	b    0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	811,13	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2184	Mobilier	811,13	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c    0,00	d    0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 500,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)**  
**LIBELLE : ECOLE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		344 261,52	a 26 388,00	23 727,74	b 23 727,74	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 726,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 726,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	340 534,92	26 388,00	23 727,74	23 727,74	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	107 808,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	108 080,65	26 388,00	18 701,74	18 701,74	0,00
21318	Autres bâtiments publics	143,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 761,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	29 030,84	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	1 252,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 070,92	0,00	4 250,00	4 250,00	0,00
2184	Mobilier	14 536,97	0,00	576,00	576,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 849,36	0,00	200,00	200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-50 115,74</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)  
LIBELLE : ENFANCE JEUNESSE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		47 115,99	a 50 000,00	311 000,00	b 311 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 960,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	23 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 155,99	27 000,00	311 000,00	311 000,00	0,00
2313	Constructions	23 155,99	27 000,00	311 000,00	311 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-361 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)**  
**LIBELLE : STADE MUNICIPAL**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		126 445,43	a 1 278,00	6 997,20	b 6 997,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>126 445,43</b>	<b>1 278,00</b>	<b>6 997,20</b>	<b>6 997,20</b>	<b>0,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	93 902,94	1 278,00	3 930,00	3 930,00	0,00
2138	Autres constructions	27 297,29	0,00	1 242,00	1 242,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	4 353,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	891,60	0,00	1 825,20	1 825,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-8 275,20</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)**  
**LIBELLE : ENVIRONNEMENT**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		77 214,84	a 0,00	10 500,00	b 10 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>77 214,84</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>0,00</b>
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 910,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 314,13	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	21 054,52	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	21 206,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 119,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 609,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-10 500,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)  
LIBELLE : EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		54 257,84	a 0,00	173 864,20	b 173 864,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 257,84</b>	<b>0,00</b>	<b>173 864,20</b>	<b>173 864,20</b>	<b>0,00</b>
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	149 880,00	149 880,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 921,79	0,00	480,00	480,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 603,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	32 696,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 036,59	0,00	23 504,20	23 504,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-173 864,20</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

IV

A2.2

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					Devise
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					910 484,68									
1641 Emprunts en euros (total)					910 484,68									
00078391845	CREDIT AGRICOLE	15/05/2010	15/06/2010	15/06/2011	350 000,00	F		4,040	4,675	A	X Echéance constante			A-1
0265030 001	CREDIT FONCIER DE FRANCE	12/09/2007	12/09/2007	01/04/2008	175 000,00	F		4,770	4,770	A	P			A-1
0445114	CAISSE DES DEPOT & CONSIGNATION	21/04/1995	01/05/1996	01/05/1996	15 244,90	V		4,800	3,892	A	P			A-1
10000368719	CREDIT AGRICOLE	20/11/2017	23/11/2017	15/11/2018	100 000,00	F		0,970	0,972	A	X Echéance constante			A-1
10000656935	CREDIT AGRICOLE	14/02/2019	15/03/2019	15/03/2019	100 000,00	F		1,210	1,245	T	X Echéance constante			A-1
11579802	CREDIT MUTUEL CAISSE REGIONALE LOIRE ATLANTIQUE CENTRE OUEST	04/07/2006	30/07/2007	30/09/2007	35 000,00	F		3,840	4,130	T	X Echéance constante			A-1
11579803	CREDIT MUTUEL CAISSE REGIONALE LOIRE ATLANTIQUE CENTRE OUEST	04/07/2006	01/08/2007	30/09/2007	35 000,00	F		3,650	3,961	T	X Echéance constante			A-1
201400563	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	09/12/2014	05/06/2016	01/09/2017	25 000,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante			A-1
48021903811	CREDIT AGRICOLE	09/02/2007	10/12/2007	15/12/2015	75 239,78	F		0,900	0,749	A	X Echéance constante			A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>910 484,68</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>449 086,30</b>					<b>67 236,36</b>	<b>11 949,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		449 086,30					67 236,36	11 949,45	0,00	0,00
00078391845		0,00	A-1	209 208,60	9,42	F	4,675	17 392,89	8 452,03	0,00	0,00	0,00
0265030 001		0,00	A-1	28 969,22	1,25	F	4,770	14 147,23	1 381,83	0,00	0,00	0,00
0445114		0,00	A-1	4 838,49	6,33	V	3,770	686,30	75,00	0,00	0,00	0,00
10000368719		0,00	A-1	76 075,27	8,83	F	0,972	8 130,12	737,93	0,00	0,00	0,00
10000658935		0,00	A-1	86 303,97	10,17	F	1,245	7 957,30	1 008,26	0,00	0,00	0,00
11579802		0,00	A-1	4 469,38	1,42	F	4,130	2 950,88	129,48	0,00	0,00	0,00
11579803		0,00	A-1	4 418,65	1,42	F	3,961	2 918,81	121,57	0,00	0,00	0,00
201400563		0,00	A-1	5 000,00	0,67	F	0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48021903811		0,00	A-1	29 802,72	3,92	F	0,748	8 052,83	43,35	0,00	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>449 086,30</b>				<b>67 236,36</b>	<b>11 949,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

A2.4

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	449.086,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>67 300,00</b>	<b>67 300,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>67 300,00</b>	<b>67 300,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	67 300,00	67 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>67 300,00</b>	<b>225 690,20</b>	<b>390 516,69</b>	<b>683 506,89</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 211 592,59</b>	<b>2 211 592,59</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>196 551,61</b>	<b>196 551,61</b>
10222	FCTVA	176 551,61	176 551,61
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 015 040,98</b>	<b>2 015 040,98</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	233,00	233,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	47 396,00	47 396,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	3 048,00	3 048,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	60 702,00	60 702,00
28051	Concessions et droits similaires	9 694,00	9 694,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	8 427,00	8 427,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 885 540,98	1 885 540,98

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 211 592,59</b>	<b>55 592,66</b>	<b>0,00</b>	<b>560 614,23</b>	<b>2 827 799,48</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>683 506,89</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>2 827 799,48</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>2 144 292,59</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

## C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>5,00</b>	<b>1,08</b>	<b>6,08</b>	<b>6,08</b>	<b>0,00</b>	<b>6,08</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	1,08	3,08	3,08	0,00	3,08
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>5,00</b>	<b>8,20</b>	<b>13,20</b>	<b>13,20</b>	<b>0,00</b>	<b>13,20</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	4,78	6,78	6,78	0,00	6,78
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	2,55	2,55	2,55	0,00	2,55
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	1,87	1,87	1,87	0,00	1,87
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,46</b>	<b>2,46</b>	<b>2,46</b>	<b>0,00</b>	<b>2,46</b>
AGENT SPE. PPAL DE 2EME CLASSE ECOLES MAT	C	0,00	2,46	2,46	2,46	0,00	2,46
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,51</b>	<b>0,51</b>	<b>0,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,51</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	0,51	0,51	0,51	0,00	0,51
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,97</b>	<b>2,97</b>	<b>2,97</b>	<b>0,00</b>	<b>2,97</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	0,97	0,97	0,97	0,00	0,97
ADJOINT D'ANIMATION PPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>12,00</b>	<b>13,22</b>	<b>25,22</b>	<b>25,22</b>	<b>0,00</b>	<b>25,22</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent: temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :



ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

	<b>IV</b>
	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	327	0,00	A A 3-a	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	327	0,00	A A 3-a	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	327	0,00	A A 3-a	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	327	0,00	A A 3-a	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 27  
 Nombre de membres présents : 21  
 Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :  
 Pour : 26  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de convocation : 23/03/2021

Présenté par Le Maire (1),  
 A BEAUMONT SAINT-CYR, le 29/03/2021  
 Le Maire,

Le Maire,  
 Nicolas REVEILLAULT



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A BEAUMONT SAINT-CYR, le 29/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

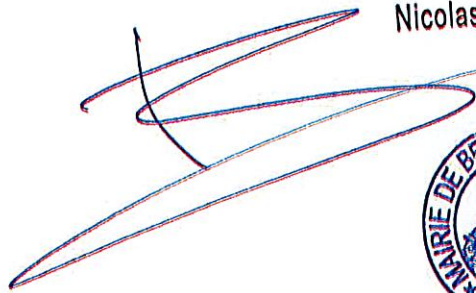
ALOIN Séverine	<i>ALOIN</i>
ASSELIN Karine	Donne pouvoir à Bernard BLANCHARD
BIASON Christophe	<i>Chb</i>
BIGNET Grégory	<i>[Signature]</i>
BLAIN Sébastien	<i>[Signature]</i>
BLANCHARD Bernard	<i>[Signature]</i>
BRIMAUD Marie-Jeanne	<i>[Signature]</i>
CHEVALIER Maryse	<i>[Signature]</i>
CINTRACT Stéphane	<i>[Signature]</i>
COURTOIS Christelle	<i>[Signature]</i>
DESFEUX Gervais	<i>[Signature]</i>
DEFRESSINE Caroline	<i>[Signature]</i>
DIMIER Brigitte	Donne pouvoir à Nicolas REVEILLAULT
GALARD Pascal	<i>[Signature]</i>
GITTON Hugo	<i>[Signature]</i>
HERMOUET Karine	<i>[Signature]</i>
LE HELLEY Johnny	exécute
MICHAUD Mickaël	Donne pouvoir à Patrick PASTOUR

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

PASTOUR Patrick	
PINAUDEAU Catherine	
RAT Christine	
SIBILEAU Ghislaine	
SZUNIEWIEZ Jacky	
TOUZALIN Stéphanie	Donne pouvoir à Pascal GALARD
VACHON Christèle	
VIZQUEL Charles	Donne pouvoir à Christophe BEASON

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_\_

A BEAUMONT SAINT-CYR, le 29/03/2021 Le Maire,  
Nicolas REVEILLAULT




(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.